




Département des Hautes-Alpes

MAIRIE

DE

BARRET SUR MEOUGE 05300

 04.92.65.10.93 09 77 64 00 64 04.92.65.06.76

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 14

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Barret sur Méouge, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de son maire Phillipe PEYRE, à la mairie de Barret sur Méouge.

Membres présents : Phillipe PEYRE, Annick ARMAND, Yolande MADIOT, Pierre GABRIEL, Jean BUSCH, Norine JONAS, François STENHOUT

Membres absent excusé :

Membres en exercice : 7

Date de la convocation 31 Mars 2023

Secrétaire de séance : Annick ARMAND

Vote POUR « 7 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023

Le Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget communal de l'exercice 2023 :

Dépenses de fonctionnement :	419 278.98 €
Dépenses d'investissement :	262 895.79 €
TOTAL DEPENSES :	682 174.77 €

Recettes de fonctionnement :	419 278.98 €
Recettes d'investissement :	262 895.79 €
TOTAL RECETTES :	682 174.77 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

Phillipe PEYRE

